



Nombre de conseillers  
en exercice : 39

**A l'ouverture de la séance**

Nombre de présents : 28  
Nombre de représentés : 08  
Nombre de votants : 36

**OBJET**

Affaire n°2016-113

CONVENTION TERRITORIALE  
GLOBALE

CAMPS D'ADOLESCENTS

ATTRIBUTION DE SUBVENTION

**NOTA** / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal  
a été faite le 27 juin 2016 et affichée le  
27 juin 2016.

- le compte rendu de cette délibération  
a été affiché à la porte de la mairie  
le : 08 JUL 2016

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 5 JUILLET 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le mardi cinq juillet, le  
Conseil Municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après  
convocation légale sous la présidence de Mme Paulette  
Lacpatia, 1<sup>ère</sup> Adjointe.

**Secrétaire de séance** : Mme Anne-Laure Boyer.

**Étaient présents** : Mme Paulette Lacpatia 1<sup>ère</sup> adjointe,  
Mme Dalila Mahé 2<sup>ème</sup> adjointe, M. Bernard Robert  
3<sup>ème</sup> adjoint, Mme Jasmine Béton 4<sup>ème</sup> adjointe,  
Mme Annie Mourgaye 5<sup>ème</sup> adjointe, M. Fayzal Ahmed  
Vali 6<sup>ème</sup> adjoint, Mme Cala M'Rhéhourri 7<sup>ème</sup> adjointe,  
Mme Annick Le Toullec 8<sup>ème</sup> adjointe, M. Jean-Claude  
Maillot 9<sup>ème</sup> adjoint, M. Armand Mouniata 10<sup>ème</sup> adjoint,  
M. Sergio Erapa 11<sup>ème</sup> adjoint, M. Faustin Galaor,  
M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, M. Jean-Bernard  
Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar,  
Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona,  
M. Wilfrid Cerveaux, Mme Anne-Laure Boyer,  
Mme Mickaëla Latra, Mme Sabine Le Toullec, M. Daniel  
Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrice Payet,  
M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

**Absents représentés** : Mme Sonia Bitaut (par  
Mme Brigitte Laurestant), Mme Karine Mounien (par  
M. Sergio Erapa), Mme Catherine Gossard (par  
Mme Annick Le Toullec), Mme Dorisca Tiburce (par  
M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Karine Infante (par  
Mme Anne-Laure Boyer), M. Brandon Incana (par  
M. Alain Iafar). Mme Bibi-Fatima Anli (par M. Jean-Paul  
Babef), Mme Mémouna Patel (par Mme Sabine  
Le Toullec).

**Arrivée (s) en cours de séance** : Mme Cala M'Rhéhourri  
à 17h13.

**Départ (s) en cours de séance** : Néant.

**Absent (s)** : M. Olivier Hoarau, M. Hary Auber (absent  
excusé), Mme Firose Gador.

LE MAIRE



Pour le Maire  
Adjointe déléguée  
Paulette LACPATIA

**CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE - CAMPS D'ADOLESCENTS  
ATTRIBUTION DE SUBVENTION**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le rapport présenté en séance du 05 juillet 2016 relatif à l'adoption de la mise en place de camps d'adolescents par l'Association Pour la Jeunesse en Plein Air (APJPA).

**Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Auber et M. Jardinot),**

**DÉCIDE**

**Article 1 :** d'approuver la mise en place de deux camps d'adolescents en juillet et en août 2016 ;

**Article 2 :** d'approuver l'attribution d'une subvention complémentaire en fonctionnement de 38 800 € à l'APJPA ;

**Article 3 :** d'autoriser le Maire à solliciter la participation de la CAF sur cette action;

**Article 4 :** d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tout document correspondant.

**POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE**



*[Signature]*  
Pour le Maire  
Adjointe déléguée

**Paulette LACPATIA**

# CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE CAMPS ADOLESCENTS ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Le présent rapport a pour objet d'attribuer une subvention complémentaire à l'Association Pour la Jeunesse en Plein Air (APJPA) dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) pour la réalisation de deux camps d'adolescents en juillet et août 2016.

Par la séance du Conseil Municipal du 3 novembre 2015, il a été approuvé l'engagement partenarial de la Ville du Port avec la CAF, dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale pour la période 2014/2017.

Ce partenariat s'articule autour de quatre missions :

Mission 1 – Aider les familles à concilier vie familiale, professionnelle, et sociale

Mission 2 – Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents/enfants

Mission 3 – Accompagner les familles dans leur relation avec l'environnement et le cadre de vie

Mission 4 : Créer les conditions favorables à l'autonomie, l'insertion sociale, le retour à l'emploi des personnes et des familles

La mise en place de camps d'adolescents s'inscrit dans la mission 1.

Elle permettra de répondre à un besoin du territoire ; il n'existe en effet actuellement quasiment aucune offre de loisirs pour le public des 13 à 17 ans sur le territoire.

Dans le cadre de la campagne associative 2016, une subvention communale de 8 000 € a été attribuée à l'APJPA pour la mise en place de l'action « Grandir et vivre ensemble ».

L'association sollicite la Ville pour une subvention complémentaire, afin de mettre en place des camps d'adolescents dès le deuxième semestre 2016.

Elle a effectué les déclarations nécessaires et préalables à la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale et propose dans un premier temps deux camps d'adolescents :

- du 27 juillet au 4 août 2016 au centre Jacques Tessier à la Saline Les Bains (30 jeunes portois) ;
- du 5 au 12 août 2016 au CREPS de Saint Denis (30 jeunes portois).

Le budget prévisionnel du projet est le suivant :

<b>Actions</b>	<b>Coût total du projet</b>	<b>Subvention communale</b>	<b>Participation des familles</b>	<b>APJPA</b>
Mise en place de 2 camps d'adolescents	42 000 €	38 800 € dont : 28 199 € (CAF)	1 200 €	2 000 €

Ce projet étant mené dans le cadre de la CTG 2014-2020, la dépense de la ville sera compensée par une participation de la CAF. Pour deux camps d'adolescents, cette participation est estimée à 28 199 € qui seront versés sur le compte de la Ville.

Au terme de ces deux premiers camps et au regard de leur bilan, la ville envisage d'engager un partenariat durable avec l'APJPA et d'intégrer ce partenaire à la CTG. Après validation, cette intégration permettrait à la CAF de financer directement ce porteur de projet, sans passer par la Ville.

Au regard de ces éléments, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la mise en place de deux camps d'adolescents en juillet et en août 2016 ;
- d'approuver l'attribution d'une subvention complémentaire en fonctionnement de 38 800 € à l'APJPA pour ce faire ;
- d'autoriser le Maire à solliciter la participation de la CAF sur cette action ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tout document correspondant.

